

100 MESURES POUR LES ANIMAUX

PARTI COMMUNISTE DE FRANCE (MARXISTE-LÉNINISTE-MAOÏSTE)

n°3.- La nationalisation des cabinets vétérinaires et leur réorganisation



Montaigne, dans ses *Essais*, se pose ingénument la question suivante : « Quand je joue avec mon chat, qui sait s'il ne s'amuse pas plus de moi que je le fais de lui ? » Il témoigne ici des liens intenses de l'humanité avec certaines espèces animales, comme les chats et les chiens.

Les animaux sont présents par millions dans les foyers. De par cette importance, il appartient à un État socialiste de se préoccuper du meilleur accès possible aux soins pour eux. Pour cette raison, une mesure impérativement nécessaire est l'abolition du secteur privé des vétérinaires.

Cette mesure permettra de dépasser la division capitaliste – tant au niveau des prix que géographiquement – empêchant un accès démocratique aux services vétérinaires. Est, en effet, nécessaire l'organisation de grandes cliniques vétérinaires disposant du matériel sophistiqué nécessaire à de réels soins, ainsi que la présence de spécialistes pour les espèces concernées.

À côté de ces grandes structures, il y aura

la mise en place de multiples dispensaires locaux prodiguant les soins élémentaires, proposant des cours gratuits pour l'acquisition des connaissances de base.

Ce système permettra également de les relier de manière efficace aux refuges, qui ont besoin des vétérinaires, ainsi que de mettre en place des relais dans la population afin d'aider aux adoptions et de mettre en place des suivis.

Un système de transport public spécialisé devra être organisé, afin de faciliter l'accès aux dispensaires ainsi qu'aux grandes cliniques vétérinaires, avec comme objectif un maillage général du pays, n'excluant personne.

Les vétérinaires ne seront alors plus une caste coupée de la population, pratiquant un capitalisme de rente, mais fusionneront avec la vie quotidienne des masses, contribuant à une amélioration générale du bien-être. Le statut de vétérinaire connaîtra alors un âge d'or, de par la nature positive de la démarche, de par leur reconnaissance de la dignité du réel et leur importance pratique.

